



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. *Les Amis de Saint François de Sales*, 1950 Sion – CH16 0483 5071 5452 0000 0
Bic : CRESCHZZ80A Courriel : info@amissfs.com / www.amissfs.com

Le message de la Rome antique au monde contemporain

En ce qui concerne les rapports entre le christianisme et la Rome païenne, Pline l'Ancien († 79) écrivait sur la mission confiée par Dieu à la Rome ancienne et à l'Italie de conduire tous les hommes en une société civile unique et devenir ainsi la Patrie de tous les peuples (*Naturalis historia*, III, 3°, 39).

Toutefois cette mission naturelle de la Rome ancienne devait être perfectionnée surnaturellement par la Rome chrétienne. En effet la nature seule aurait été incapable d'assumer pleinement une telle tâche, comme l'enseigne St Thomas d'Aquin († 1274) la grâce presuppose la nature, elle ne la détruit pas, mais elle la perfectionne (St Th., I, q. 1, a. 8, ad 2).

Donc la Rome chrétienne s'est formée sur la Rome ancienne : elle ne l'a pas détruite mais perfectionnée, tempérant et sublimant en même temps l'orgueil par la justice et l'assujettissement par la charité.

C'est ainsi que la Rome chrétienne a accompli l'œuvre de la Rome païenne, pacifiant tout et tous dans le Christ (“Instaurare omnia in Christo”), en devenant la Patrie spirituelle de tous les peuples du monde. Donc le christianisme a été celui qui a perfectionné la Rome ancienne et non son ennemi ou destructeur comme le prétendent certains penseurs antichrétiens (v. N. MACHIAVEL † 1527, F. NIETZSCHE † 1900 et J. EVOLA † 1975).

St Augustin († 430) s'exclamait : «*O Rome chrétienne, toi qui unis les citoyens aux citoyens, les gens aux gens, non seulement dans une certaine société humaine, mais aussi dans un lien fraternel de charité. Tu enseignes aux Rois comment prendre soin des peuples, et aux peuples comment obéir aux Rois.*» (De moribus Ecclesiae Catholicæ, c. 30, n. 63).

Pie XII en 1941 a précisé : «*O Rome chrétienne, le Sang du Christ est ta vie. Par ce Sang, tu es grande et tu éclaire de ta grandeur même les ruines de ta grandeur païenne, tu purifies les Codes de la sagesse juridique, des Prétoires et des Césars. Tu es la Mère d'une justice plus haute. Tu es le phare de la civilisation : l'Europe civilisée et le monde te doivent ce qu'il y a de plus sacré et de plus saint, ce qu'il y a de plus sage et de plus honnête qui puisse exalter les peuples et embellir leur histoire.*» (Message radiophonique au monde, Noël 1941, dans *Acta Apostolicæ Sædis*, année XXXIV, pp. 16-18, 20).

Au cours des trois premiers siècles, lorsque la Rome ancienne n'avait pas encore accepté l'Évangile, l'Église n'a pas eu une influence directe sur le Droit Romain, toutefois il y eu une influence indirecte au sens que pendant ces trois siècles l'Église a coopéré à la restauration des mœurs, mettant en évidence les raisons les plus hautes du Droit, parvenant ainsi à réformer, petit à petit, les institu-

tions juridiques et même la philosophie. Et déjà dans Sénèque († 65) on retrouve des concepts compatibles avec le christianisme, comme aussi dans Épictète († 115), Marc Aurèle († 180) et dans le juriste Ulpien († 223).

Avec Constantin († 337) et le triomphe de l'Église (313-381), la force surnaturelle de la religion chrétienne s'est manifestée pleinement et directement en corrigeant les anciennes Constitutions juridiques romaines et en influençant les nouvelles par sa doctrine : les Codes de Théodore II († 450), et de Justinien († 565), mais surtout les *Novellæ giustinianæ* (528-534) en sont remplies.

Quand la Rome ancienne fut envahie par les Barbares (V^e siècle), la lumière de la Rome chrétienne unit les Romains et les Barbares par la fusion des éléments juridiques corrigés à la lumière de la Révélation divine. Le "Droit Ecclésiastique", en coopération avec l'ancien "Droit Romain" unissait dans un même droit : "Droit Commun à Rome et à l'Église" les différentes législations que les Barbares avaient portées avec eux.

Les problèmes surgis au début de l'Empire Romain, du fait de devoir unir des peuples de races et civilisations diverses, ainsi que l'adaptation des rapports des diverses classes sociales d'un même peuple, ont été résolus par la sagesse romaine : réserver aux armes la conquête et la préservation des territoires conquis et civilisés. Mais jamais Rome ne voulut imposer par la force des armes la paix intérieure des classes sociales d'un même peuple, ou la coexistence de plusieurs peuples dans un même Empire.

Ces mêmes problèmes furent amplifiés par l'invasion de la Rome ancienne par les Barbares. Elle fit valoir sa supériorité du "Droit Romain ancien", qui avait perdu sa supériorité de guerre, pour perfectionner et amalgamer les lois des divers peuples barbares et réformer leurs institutions juridiques et sociales.

Ainsi Rome conquise devint conquérante grâce à son génie, à son sens du Droit et de la Justice. Le "Droit Romain", c'est-à-dire des conquis, devint le "Droit" des conquérants, surtout grâce à l'action de l'Église et à sa force expansive que la Rome ancienne avait perdue. Le Droit Romain se répandit dans les royaumes des Barbares, malgré qu'au début, les Barbares méprisaient le Droit Romain, à

cause de leur sens séparatiste et l'instinct de conservation qui les distinguait.

L'Église, devenant surnaturellement et spirituellement gagnante des gagnants aida le roi naturel romain à unir et amalgamer les divers peuples barbares. Les Barbares acceptaient le principe justinien selon lequel l'Autorité législatrice est exécutive de la volonté divine. L'Église elle-même, qui avait tiré de la Rome ancienne de nombreuses institutions de Droit naturel, grâce à son autorité spirituelle - que la Rome ancienne avait désormais perdu face à la force des armes des Barbares - s'est servie des lois romaines anciennes conformes au Droit naturel, pour faire renaître le Droit Romain et naturel auprès des Barbares (le "Commune Jus Canonicum") : ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu. Les Barbares se sont romanisés grâce au catholicisme et ont reconstitué le Saint Empire Romain -Germanique, c'est-à-dire, Chrétien.

Lorsque Charlemagne, dans la nuit de Noël de l'an 800, reçu la couronne d'Empereur du Saint Empire Romain des mains du pape, il reçut et fit sien aussi le "*Livre des Canons et Lois Romaines et Chrétaines*". Le nouvel Empire était certes Germanique, mais aussi romain et saint, c'est-à-dire de la nouvelle Rome qui avait perfectionné l'ancienne, comme la grâce perfectionne la nature. (St Th., I, q. 1, a. 8 ad 2). Le même Droit Romain et naturel dont s'étaient prévalu les Chrétiens pour perfectionner la législation de l'ancienne Rome a servi à l'Église pour civiliser, romaniser et christianiser les peuples barbares.

Avec la Féodalité et le fractionnement de l'Empire, c'est toujours et encore le "*Droit Canon Commun*" qui maintint l'unité et à surmonter les forces et les droits particuliers de toute autorité mineure. La tendance unitaire impériale continuait ainsi même dans le fractionnement féodal. La prophétie de Léon le Grand († 461) faite à la Rome des Césars, devenue la Rome du Christ s'est réalisée : "O Rome, quoique tu t'es enrichie de nombreuses victoires et que tu as porté la force de ton gouvernement par terre et par mer, ce qu'a donné la guerre est toutefois bien plus petit que ce que t'a apporté la paix chrétienne". (*Sermo I, in Nativitate Apostolorum Petri et Pauli*).

Vincentius

sì sì no no, août 2024

Marc-Aurèle

Le message de l'Empereur Romain aux hommes d'aujourd'hui

L'empereur Marc-Aurèle Antonin (121-181) (3) était un admirateur d'Épictète († 115), ancien esclave difforme, devenu libre et philosophe. Avec lui, la philosophie stoïque atteint son sommet et sa fin (4).

Il limite la philosophie, peut-être plus que Sénèque, à la morale, mais vue toujours d'après Sénèque (5), à la lumière d'une forte religiosité qui prélude le christianisme.

Toutefois après sa mort même cette religiosité philosophique / morale ne satisfaisait plus; "l'homme aspirait désormais à une foi supérieure" (G. REALE, *Storia della filosofia greca e romana*, Milano, Bompiani, 2004, 6^e vol., p. 384).

Contingence et monotonie du monde

Le message de l'empereur philosophe porte sur la caducité, la contingence, le fini, la limite des choses humaines, leur inexorable passer, leur finir, leur s'évanouir; leur monotonie, leur insignifiance et nullité, qui laissent l'âme humaine ouverte à quelque chose de plus grand et transcendent (6).

Les "Ricordi" de Marc-Aurèle sont très proches de la spiritualité qu'on trouve dans l'"Ecclésiaste" "Vanité des vanités, tout est vanité" (ch. 1-2), ce que, d'après les exégètes, "vanité" signifie "limite" de ce qui est fini, la contingence et la caducité des choses créées, qui nous mènent à réfléchir et à aimer Dieu, le seul infini, immuable et éternel.

Un autre concept de Marc-Aurèle dans ses Souvenirs est celui de la monotonie des créatures qui le fait s'exclamer : «rien de nouveau sur la terre» (Ricordi, IV, 33, 48; VII, 1; IX, 36), et ce thème aussi nous renvoie à l'"Ecclésiaste" (ch. 1): "Nihil sub sole novi".

La philosophie seule peut donner une signification aux choses

Marc-Aurèle, après avoir constaté que le monde est caduc et monotone, c'est-à-dire sans but

en soi, se tourne vers la philosophie morale, accompagnée d'un fort sentiment religieux stoïque, corrigé par le néo-platonisme et enclin au christianisme pour donner un sens à la vie humaine, qui sans cela n'aurait aucune raison d'être.

Toutefois sur le plan ontologique, très faible de Marc-Aurèle comme dans toute la philosophie romaine, la religiosité a une certaine tendance moniste et panthéiste, corrigée toutefois par l'éthique stoïque et néo-platonique, qui chez Marc-Aurèle garde la primauté.

Le monde ancien commence lentement à se dissoudre, le christianisme s'affirme de plus en plus et conquiert les âmes, toutefois Marc-Aurèle considère que la philosophie morale - religieuse stoïque et néo-platonicienne est encore capable de montrer aux hommes le but de la vie, malgré l'apparente nullité et déficience des choses finies d'ici-bas.

Donc la religiosité de l'empereur philosophe «finit par assumer sur plusieurs points des principes quasi chrétiens. Le vieux matérialisme stoïque y est encore plus malmené que dans Sénèque.» (G. REALE, cit., vol. 6^e, p. 389).

Permanence d'un certain panthéisme stoïque

Pour l'empereur il y a un seul fleuve : il vient de l'éternité, entraîne toute chose non vers le néant, mais vers l'éternité. Unique est la matière dont toutes les choses sont faites, unique l'âme qui vivifie tout, unique l'esprit qui gouverne tout. Cette unité donne un bel ordre et une grande harmonie (cfr. Ricordi, IV, 45; V, 48).

Et en plus dans cette unité harmonieuse l'homme occupe une place privilégiée, parce qu'il a quelque chose qui l'élève au-dessus de tout et le place en relation étroite avec la divinité. Quel est ce principe noble de l'homme qui le place au-dessus de toutes les autres entités ?

Corps, âme et esprit

Marc-Aurèle place dans l'homme trois éléments : le corps, l'âme (comme Stoa qui concevait l'âme non comme immatérielle mais comme matière spiritualisée). Et l'empereur y ajoute un troisième élément : l'esprit ou la pensée (noùs), comme quelque chose de supérieur à l'âme (psyché) (7).

Cette tripartition peut être lue de manière gnostique ou ésotérique, comme une connaissance (gnosis) qui fait de l'initié, l'élu ou le gnostique, c'est-à-dire de (celui qui sait), une sorte de dieu, de démiurge, de surhomme, toutefois une lecture chrétienne est possible, qui voit dans l'esprit l'âme en grâce de Dieu et remplie du Saint Esprit.

Marc-Aurèle ne donne pas de sa philosophie morale et religieuse une lecture élitiste, ésotérique, gnostique et intellectualiste, mais pour lui la pensée, l'esprit (supérieurs à l'âme) doivent aider l'homme à “suivre Dieu”.

La nature de l'esprit et de Dieu en Marc-Aurèle

Faute d'une base métaphysique l'éthique de Marc-Aurèle ne parvient pas à affirmer quelque chose de précis sur la nature de Dieu et de l'intellect ou esprit (noùs). Puisque le semblable s'unite et suit le semblable, l'intellect (noùs) suit Dieu en direction verticale. Or : «vit en Dieu celui qui est heureux du sort qui lui a été assigné, obéir aux ordres, quels qu'ils soient, et du génie que Dieu a donné aux hommes comme son régisseur et guide» (Ricordi, V, 27).

Marc-Aurèle, tout comme Sénèque, n'a pas les instruments pour se prononcer sur la nature de Dieu et du noùs, sur leur spiritualité. Pour ce qui concerne l'immortalité du noùs il considère, comme Socrate, que les âmes humaines se conservent après la mort, mais seulement pour un certain temps (cfr. Ricordi, IV, 21). Donc la spiritualité et l'immortalité de l'âme humaine échappent aux capacités philosophiques de notre sage empereur romain.

La “citadelle intérieure”

Marc-Aurèle parcourt les thèmes du “Château intérieur” (Ste Catherine de Sienne, Ste Thérèse

d'Avila) ou “intériorité de l'homme” (St Augustin) propres à la mystique chrétienne qui parle de l'inhabitation de l'âme par Dieu par la grâce sanctifiante, en laquelle entrer et se recueillir pour connaître, aimer et parler avec Dieu, comme Il nous connaît, nous aime et nous parle, mais souvent nous ne l'entendons pas parce que dissipés par les choses de ce monde.

L'empereur nous invite à nous «*retirer en nous-mêmes, à l'intérieur de notre âme, sans faire comme certains qui rêvent de se retirer dans les champs, dans les monts ou à la mer*» (Ricordi, IV, 3). «*Le “noùs” s'est conservé non corrompu et droit, il est l'unique refuge qui puisse donner à l'homme la véritable paix*» (cfr. Ricordi, V, 9).

L'amour fraternel

Dans ce domaine, Marc-Aurèle s'est élevé au-dessus de tous les autres penseurs de Stoa, lesquels avaient déjà souligné le lien commun qui unit tous les hommes.

L'empereur philosophe écrit : «C'est une propriété de l'âme rationnelle le fait d'aimer son prochain et ceci est vérité et humilité» (Ricordi, XI, 1). Cette inclination de l'âme humaine vient du fait que dans tous les hommes il n'y a pas seulement l'âme (psyché), mais aussi l'intellect (noùs), qui émane de Dieu en tous comme une petite partie de Lui. Donc l'amour fraternel de Marc-Aurèle est encore rattaché à la conception panthéiste de Stoa.

Et l'empereur parle aussi du devoir de faire le bien sans se mettre en évidence et sans attendre pharisaïquement, aucune reconnaissance des autres (cfr. Ricordi, V, 66). On va même jusqu'à recommander l'amour de son propre ennemi (Ricordi, V, 22).

La religiosité de Marc-Aurèle

Il sent profondément et sincèrement le besoin de l'aide divine, mais il jugeait “théâtrale” l'attitude des chrétiens prêts au martyre (cfr. Ricordi, XI, 3).

Il conseillait toutefois de donner le bon exemple aux autres : «*Vis comme si tu es sur une montagne à la vue de tous, de sorte qu'ils voient celui qui vit sagement et vertueusement. S'ils sont*

mauvais et ne le supportent pas, qu'ils le tuent : mieux vaut mourir que de mal vivre» (Ricordi, X, 15).

Il exhorte enfin chacun à vaincre la paresse et s'exerce lui-même à vivre vertueusement : «Le matin, quand tu n'as pas envie de te lever, dis-toi à toi-même : je me réveille pour accomplir mon travail d'homme» (Ricordi, X, 18).

Les “Ricordi” n'ont pas été écrits pour être publiés, mais comme aide-mémoire personnel de l'auteur. Donc Marc-Aurèle n'est pas un téléprédicateur qui dispense des leçons de morale aux autres avec une certaine suffisance, mais un homme qui s'entraîne à se vaincre.

Conclusion

Marc-Aurèle nous offre de nombreux enseignements ou mieux : des exemples pratiques d'une moralité droite. Il a exercé avant tout la charge d'empereur avec un grand sens civique et pour le bien commun des citoyens romains, ce qui devrait en faire réfléchir plus d'un aujourd'hui.

Il n'a eu aucune crainte à devenir l'élève (et disciple) d'un ancien esclave qui était en plus difforme dans son corps, ce qui était très inconvenant dans la Rome ancienne.

Et après avoir compris la caducité des choses humaines, leur disparition inexorable, il a laissé

son esprit ouvert à quelque chose de plus grand et transcendent et il a conseillé aux autres d'en faire autant. Toutefois sa religiosité conserve une certaine tendance panthéiste, même si elle est assez ouverte au christianisme.

Enfin l'empereur nous invite à nous retirer en nous-mêmes, dans l'intime de notre âme, dans notre “château intérieur” pour vivre vertueusement, aimer le prochain et pardonner à qui nous a offensé.

Basilus
sì sì no no, août 2024

3) Dès sa jeunesse il est passionné de philosophie, surtout celle contenue dans la Diatribe du stoïque Épictète, auquel il se réfère en permanence, et qu'il découvrit en 146 par Rustico. En 161, monté sur le trône, il exerça sa charge d'empereur avec un grand sens stoïque du devoir comme service pour les autres.

4) Cf, P. Hadot, *Le château intérieur. Introduction à la “Pensée” de Marc-Aurèle*, Milan, Vita e Pensiero, 1996.

5) Son œuvre philosophique “Ricordi” a été rédigée en grec. C'est un recueil de maximes, sentences et réflexions. On peut consulter l'édition bilingue, greco-italienne, C. MAZZANTINI, Ricordi, Torino, 1948.

6) Cfr. Ricordi, II, 12, 17; IV, 35, 43; V, 23; VI, 15, 36; IX, 19, 29, 33.

7) Ricordi, II, 2; III, 16.

Le Pape François : «*Je ne suis pas un prince*»

Nous avons toujours soutenu la thèse d'un pape François, désireux de visibilité et de scène médiatique, malgré ses continues professions d'humilité que la presse aux ordres souligne avec l'emphase d'une révélation.

Tout commença le 22 juin 2013, quand Mgr Fisichella organisa dans la salle “Paul VI” un concert de musique classique en l'honneur du nouveau Pape.

Quelques minutes avant le début voilà arriver, comme un tonnerre en ciel serein, **le grand refus papal** d'assister au concert avec la désormais fameuse, et malheureuse, justification : «*Je ne suis pas un prince de la Renaissance.*» Un grand coup que Mgr Fisichella tenta de justifier aux limites de l'humilité, disant aussi que le Pontife devait examiner divers documents avec d'autres évêques. Des questions concernant de graves

cas de pauvreté, de marginalisation, d'exclusion : c'est-à-dire la pressante problématique des “derniers”.

Prends ainsi naissance et se développe l’“*icône*” d'un **Pontife à la vie austère**, ennemi de la mondanité, qu'il définit comme étant «*la lèpre de l'Église catholique*». C'est un hymne choral triomphal que la presse partisane élève au locataire de Sainte-Marthe, **le pape** qui refuse d'habiter les fastueux Palais Apostoliques, **qui préfère la simplicité** française de l'hôtel, justement de Sainte Marthe. Tout cela dans la volonté de rapprocher chaque acte, chaque mot, au modèle de St François comme programme de son pontificat, et dont il a pris le nom.

Pour donner une plus grande impulsion, un impact positif à son style, fait de sobriété, d'humilité, de ce comportement qui le porte à se faire dernier parmi les

pairs, comme on le voit en juillet 2024 à la cantine vaticane avec ses employés, faisant la queue comme un des leurs. Ou comme en août 2013, quand il téléphone à l'étudiant Stefano Cabizza en l'invitant à se tutoyer. Ou alors en juillet 2018 quand il sort en "*Pape solitaire*" dans les rues de Rome pour faire quelques pas comme un citoyen quelconque, ainsi qu'en d'autres circonstances semblables.

Mais quelque chose détonne dans cette séquence d'exhibitions, un quelque chose qui révèle l'intime tendance du Pontife à la visibilité médiatique : c'est la présence des organes d'information qui enregistrent les moindres gestes qui mettent en évidence sa "pauvreté spirituelle".

Cette contradiction serait déjà suffisante à susciter **de légitimes réserves sur le tant publicisé Pape discret**, anticonformiste, "*un d'entre-nous*", comme il aime à se définir en diverses occasions.

Mais est-il vraiment sincère quand il affirme qu'il n'est pas *un prince de la Renaissance*, qu'il associe aux grands concerts de musique classique ?

Certainement oui, selon son propre témoignage : car un "*prince de la Renaissance*" ne se serait pas trémoussé et déchaîné dans une tourbillonnante samba à Rio en juillet 2023, lors des JMJ.

Certainement oui : car un "*prince de la Renaissance*" ne se serait pas lancé dans un endiable spectacle mixte de chœurs et de danses dans la rencontre avec 70'000 jeunes au Circo Massimo, en août 2018.

Certainement oui : car un "*prince de la Renaissance*" n'aurait pas assisté à un ballet obscène dans la cathédrale de Bruxelles lors de sa visite apostolique.

En conclusion : Nous avons **un Pape qui refuse d'assister à un concert de musique classique**, disant, en vérité, de lui-même, qu'il n'est pas un "*prince de la Renaissance*", et il le prouve en assistant à des ballets lascifs et participant à des manifestations **qu'on peut définir, sans exagération, d'orgiaques**.

Question de style et de cohérence.

L.P

Extrait de l'Osservatore Romano 2024

Abbé Giulio-Maria TAM

Synode

Osservatore Romano, 13.06.2024 : «L'«Évêque de Rome». C'est le document du dicastère pour la promotion de l'unité des chrétiens... L'objectif est de rechercher une forme d'exercice de la primauté qui soit partagée par les Églises qui étaient en pleine communion aux premiers siècles. C'est une lecture rénovée des textes pétriniens qui au cours des siècles sont devenus un obstacle à l'unité des chrétiens... Le défi est d'éviter des projections anachroniques des développements doctrinaux successifs... L'origine de la primauté. Une autre question controversée est la compréhension de l'évêque de Rome en tant qu'institution de droit divin, alors que la majorité des autres chrétiens la considère d'institution purement humaine. Les éclairages hermétiques ont contribué à la placer dans une nouvelle perspective... qui considère la primauté aussi bien de droit divin qu'humain... [c'est la thèse de Ratzinger]. Un obstacle significatif vient des définitions dogmatiques du premier Concile du Vatican. Certains dialogues œcuméniques, par la relecture ou recensement de ce Concile, ont enregistré des progrès

prometteurs... à la lumière des contextes historiques et de l'enseignement de Vatican II. On a donc donné une lecture différente de la définition dogmatique de la juridiction universelle du Pape... De nombreux dialogues théologiques ont reconnu la nécessité d'une primauté au plan universel... [protos] il y a une interdépendance entre la primauté et la synodalité... les dialogues théologiques ont mis en évidence certains critères du premier millénaire... [C'est la thèse de Ratzinger] tel son caractère informel, et non avant tout juridictionnel de la communion entre les Églises; la primauté d'honneur de l'évêque de Rome... et l'indépendance entre la dimension de la primauté et la synodalité...

Un premier accord général c'est l'interdépendance réciproque entre primauté et synodalité... et un exercice synodal de la primauté... [exercice démocratique de la primauté]. De nombreux dialogues ont demandé de renforcer les conférences épiscopales catholiques... et une décentralisation inspirée par le modèle des anciennes Églises patriarcales. Il faut définir un modèle "acceptable" d'unité dans la diversité... Pour le

pouvoir de l'Évêque de Rome on suggère une limitation volontaire de son pouvoir... Une première proposition concerne une nouvelle interprétation des enseignements de Vatican Ier, avec de nouvelles expressions et vocables fidèles aux interprétations d'origine, mais intégrés dans une ecclésiologie de communion... et œcuménique. On suggère pour l'Évêque de Rome sa fonction patriarcale pour l'Église d'Occident... On suggère d'autres réflexions sur l'autorité des conférences épiscopales catholiques... et une plus grande inclusion de tout le peuple de Dieu dans les processus synodaux.»

Le Card. Koch, Interview, O.R. 13.06.2024 : «R. “Ce document “L'évêque de Rome” est un texte à étudier qui offre une synthèse des développements œcuméniques récents sur le thème de la primauté et de la synodalité... Cette invitation a été souvent répétée par les papes Benoît et François... La question de la primauté a été discutée intensément... et ce document met en évidence les progrès... En 1967, Paul VI disait que : “Le pape est sans doute l'obstacle majeur sur la voie de l'œcuménisme”. Toutefois, 50 ans plus tard... “Ut unum sint” atteste que la question de la primauté... n'est plus vue comme un problème, mais plutôt comme une opportunité pour une réflexion commune sur la nature de l'Église... [C'est-à-dire, l'opportunité de changer l'Église]. Il y a un sens grandissant de la nécessité d'un ministère d'unité au plan universel... mais pour de nombreux dialogues théologiques, les principes et les modèles de communion existants au premier millénaire restent des modèles valables pour une future restauration de la pleine communion...” Question : “Est-il possible de faire l'hypothèse d'une forme partagée de la primauté... séparée de la juridiction du pape dans l'Église latine ?” - R. “En effet, certains dialogues œcuméniques suggèrent une distinction plus claire entre les diverses responsabilités de l'Évêque de Rome, en particulier entre celle qui pourrait être définie le ministère patriarchal du pape à l'intérieur de l'Église occidentale, ou latine... par conséquent la primauté doit être exercée de manière synodale... Certains dialogues se sont engagés à interpréter Vatican Ier à la lumière de son contexte historique.” [C'est la thèse de Benoît XVI sur l'historicité].

Le Card. Koch, O.R. 01.02.2024 : «Le mouvement œcuménique est un mouvement de conversion basé sur la conviction que nous, chrétiens, ne pourrons trouver l'unité qui nous a déjà été donnée dans le Christ que si nous nous convertissons avec Jésus-Christ. Il ne s'agit pas en premier lieu de la conversion des autres, mais de notre propre conversion.»

Andreas Batlogg, O.R. 08.08.2024 : «Karl Rahner... est devenu un point de référence... c'est important qu'on développe ses œuvres complètes dans le monde théologique actuel... La théologie de l'Annonciation était une expérimentation à large échelle pour faire sortir la théologie catholique de l'étroitesse néo-scolastique rationaliste... Dans le même article de 1954, Rahner dénonçait le fait que se référer à l'immutabilité du “depositum fidei” avait conduit à une uniformité et fossilisation des manuels... L'archevêque de Vienne König le prit comme conseiller au Concile Vatican II. Beaucoup de choses qui constituent aujourd'hui le patrimoine commun de la théologie, remontent à lui... qu'on pense à “l'aggiornamento”... au salut des non chrétiens et des athées... sa théorie du chrétien anonyme. On trouve des traces de Rahner dans “Gaudium et spes”, dans “Dei Verbum” et dans “Nostra aetate”... Malgré les divergences successives avec Ratzinger, ils ont tous deux collaboré étroitement au Concile... Karl Rahner, comme Romano Guardini, fut pour beaucoup “l'homme du réveil”. Hans Kung... écrivit de nombreux éloges à son sujet... Avant de mourir il se déclara en faveur du théologien de la libération Gustavo Gutierrez.»

Le Card. Kurt Koch, O.R. 16.01.2024 : «Regarder la passé douloureux des deux Églises, tout en sachant que la seule manière d'agir sur le passé est de purifier la mémoire historique... Avec cet acte historique, le poison de l'excommunication a été arraché du corps de l'Église. Ce sont les mots du Théologien de l'époque, Joseph Ratzinger...»

Avec la révocation des excommunications, l'Église de Rome et celle de Constantinople peuvent à nouveau se reconnaître comme Églises sœurs... Le Card. Walther Kasper a affirmé que les chrétiens ne se sont pas éloignés principalement à cause de leurs disputes ou affirmations doctrinales, [Filioque ?] mais se sont éloignés les uns des autres à cause de leur manière de vivre...»

on ne devrait donc pas parler de schisme, mais d'éloignement grandissant dans l'Église entre Orient et Occident... Avec le Concile Vatican II, l'Église catholique les a déjà considérées Églises locales et Églises sœurs [Unitatis redintegratio, n° 14] qui disposent de tous les éléments ecclésiaux essentiels pour les constituer Églises particulières... En développant une ecclésiologie eucharistique... en opposition à une ecclésiologie universaliste et unilatérale répandue dans le passé, le Concile a redécouvert les Églises au pluriel... chaque Église locale est pleinement Église...

La primauté de l'Évêque de Rome n'est pas exclusivement et premièrement un élément juridique simplement extérieur à l'ecclésiologie eucharistique, mais plutôt une réalité enracinée en elle. L'unité de l'Église s'enracine profondément dans l'unique eucharistie... [c'est la thèse fondamentale de Ratzinger qui dit que celui qui possède l'Eucharistie valide fait partie de l'Église], tel que l'a fait remarquer Mgr Bruno Forte : “*La primauté de l'eucharistie*”... Donc la mission de l'Évêque de Rome... est d'unir dans l'eucharistie toutes les Églises locales présentes dans le monde à l'unique Église universelle... et d'empêcher de manière crédible et efficace qu'un autel s'élève contre un autre autel. L'orthodoxie, contrairement à l'Église catholique, ne reconnaît pas la séparation entre l'Église et l'État... l'Église catholique doit admettre de n'avoir pas encore développé dans sa vie et dans ses structures ecclésiales ce degré de synodalité théologiquement possible et nécessaire... renforcer la synodalité constitue une contribution importante pour la reconnaissance de la primauté papale... [**Si l'Église devient démocratique, les orthodoxes reconnaîtront la primauté du pape**]. Du fait que catholiques et orthodoxes aient pu, pour la première fois, déclarer que l'Église a aussi besoin d'un “protos” sur le plan universel, c'est une pierre milliaire sur le chemin de l'œcuménisme pour que l'Église orthodoxe et l'Église catholique ne continuent pas à vivre comme deux Églises séparées, mais comme une seule Église en Orient et en Occident.»

Christophe Théodobald, O.R. 14.03.2024 : «L'université Grégorienne invitait des théologiennes et des théologiens à “imaginer une théologie synodale”... parmi eux il y avait Congar, de Lubac, Karl Rahner, capables d'inspirer une Église synodale... une nouvelle rationalité “synodale”, mais cela exige une transformation... Dans l'Église d'aujourd'hui on met en pratique la synodalité...

té... sans nous laisser échapper qu'en anticipant trop rapidement la possibilité d'un nouveau visage de l'Église du futur on aurait risqué, en son temps, de réduire le passage nécessaire de la déconstruction qu'il fallait, et qu'il est encore nécessaire d'accepter aujourd'hui.» [**Là il nous dit qu'il y a encore des choses à détruire pour pouvoir reconstruire “l'Église du futur”.**]

Le Card. Parolin, “Nouvelles perspectives pour le futur”, O.R. 09.02.2024 : «C'est urgent d'accepter le défi de la laïcité, non hostile mais collaborative... sur la base de valeurs partagées, tout en reconnaissant une autonomie réciproque, c'est pourquoi le groupe de travail avait comme titre “au-delà du Concordat”.» [C'est-à-dire que le nouveau Concordat moderniste est encore trop confessionnel].

Bruno Bignani, O.R. 24.05.2024 : «L'embrasure entre Église et démocratie... **Paul VI** fait un pas de plus en écrivant la lettre apostolique “*Octogesima adveniunt*” dans laquelle il demande de commencer à penser à un état d'égalité juridique... Il propose un État de démocratie complète... toutefois **Benoît XVI** voit un danger dans le critère de majorité, qui tend à remplacer aussi les principes constitutionnels de l'État libéral... [**Benoît XVI est en faveur de la démocratie libérale, mais contre la démocratie socialiste**], et en effet dans “Caritas in veritate” il fait la promotion de la liberté religieuse.»

Maurizio Ceste, O.R. 06.06.2024 : «Une vision chrétienne des trois fondements révolutionnaires. Le **bienheureux Ozanam** est totalement inconnu dans son activité politique. En 1848 il a été candidat à l'Assemblée Nationale constitutionnelle : il s'y présente comme **candidat du parti républicain opposé au parti légitimiste monarchique** et aux socialistes... Il dit que le plan divin sera la réconciliation du christianisme et de la liberté... par la fraternité... Il dit que les événements révolutionnaires : “**ne sont pas un malheur public, mais un progrès nécessaire qu'il faut soutenir**. Je reconnais l'avènement temporel de l'Évangile exprimé dans ces trois maximes : liberté, égalité, fraternité, je veux donc la souveraineté du peuple... la liberté de culte... la constitution république sans hypothèse de retour à des suggestions monarchiques... avec l'égalité pour tous, donc le suffrage universel pour l'Assemblée nationale.»